CAPSE

CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT
NOUVELLE CALEDONIE

Suivi des milieux

Objectifs

Le suivi environnemental est réalisé sur la base d'un état initial. Il vise à mesurer les impacts réels d'une activité ou d'un projet, les comparer aux impacts prévus et évaluer l'efficacité des mesures d'atténuation et d'amélioration retenues.

Démarche

CAPSE NC vous propose la réalisation de suivis environnementaux depuis la phase chantier jusqu'en exploitation, voire dans le cadre de la remise en état de sites ou dans l'application de mesures compensatoires. Les types de suivis proposés (en partenariat avec nos prestataires) :

- Botanique,
- Avifaune,
- Herpétofaune,
- Myrmécofaune,
- Qualité des eaux et des sols,
- Bruit
- …

La fréquence des suivis est définie avec le client ou en fonction des contraintes règlementaires (arrêté d'autorisation d'exploiter ICPE ou arrêté de défrichement ou d'atteinte à un écosystème). Les suivis donnent généralement lieu à au moins un rapport annuel comprenant des cartographies et tableaux de synthèse.

Public concerné

Maitrise d'ouvrage de projets, exploitant industriel, collectivités.

CAPSE >> est organisme de formation professionnelle continue agréé DFPC.
>> est centre agréé du Centre National de Prévention et de Protection pour la zone Pacifique

CAPSE NC // 3 Rue Dolbeau // ZI Ducos // BP 12377 // 98802 Nouméa Cedex // Tel : 25 30 20 // Fax : 28 29 10
CAPSE NORD // Lot 50 // Lot Municipal // BP 318 // 98825 Pouembout // Tel / Fax : 42 41 40
Email : capse.nc@capse.nc // Site internet : www.capse.nc // www.cnpp.com